

COMMUNIQUE DE PRESSE



Discussions exclusives en vue d'une acquisition d'Aérowatt par JMB Énergie

Saran, Villeneuve les Béziers, le 18 juillet 2012 – Aérowatt et JMB Énergie, producteurs d'électricité verte en France, annoncent discuter de manière exclusive, avec l'appui de leurs principaux actionnaires respectifs, en vue d'un rapprochement industriel qui prendrait, dans un premier temps, la forme d'une prise de contrôle majoritaire d'Aérowatt par JMB Énergie, en vue de parvenir, dans un second temps, à la fusion des deux sociétés. Cette exclusivité met, de fait, un terme aux discussions engagées avec le Groupe suisse KKB.

Fort de son expérience acquise durant une vingtaine d'années d'activité dans le domaine des énergies renouvelables, Jean-Marc Bouchet a créé JMB Énergie en 2001. Le Groupe se positionne comme un producteur d'électricité d'origine renouvelable actif dans quatre secteurs clés : l'éolien, le solaire photovoltaïque, la biomasse et l'hydraulique. A ce jour, JMB Énergie exploite 63 centrales développant une puissance cumulée totale de plus de 108 MW bruts (79 MW nets).

L'objectif de cette opération est de créer un nouvel acteur indépendant, de taille critique, dans le domaine de la production d'énergies renouvelables en France. Ensemble, Aérowatt et JMB Énergie détiendraient, à fin 2012, une position significative dans le paysage énergétique français en exploitant un parc installé de plus de 300 MW bruts (incluant les centrales en cours de construction) et en générant un chiffre d'affaires annuel lié à la vente d'énergie de plus de 60 M€ fin 2012. Le nouveau Groupe sera présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur dans quatre secteurs (éolien, solaire photovoltaïque, hydraulique et biomasse) tant en Métropole qu'en outre-mer et continuera les démarches d'ores et déjà initiées à l'international.

Le prix d'acquisition a été fixé à 18,00 € par action Aérowatt, représentant une prime de 20% par rapport au dernier cours coté sur NYSE Alternext à Paris, soit une valorisation totale de 35,4 M€ pour 100% du capital d'Aérowatt. Les trois principaux actionnaires d'Aérowatt, Demeter Partners¹ (25,76% du capital d'Aérowatt), Omnes Capital² (18,27%) et Viveris Management³ (21,22%) ont indiqué leur accord pour céder leurs actions (représentant 60,27% du capital et des droits de vote) à JMB Énergie et lui consentir un crédit vendeur d'une durée maximale de deux ans.

Les parties se sont données jusqu'au 31 juillet 2012 pour lever les conditions suspensives (réalisation d'un audit comptable, technique et juridique satisfaisant et accord sur la documentation transactionnelle) à la finalisation de l'opération de prise de contrôle majoritaire d'Aérowatt par JMB Énergie. Aérowatt informera le marché au fur et à mesure des avancées du projet.

¹ Actionnaire d'Aérowatt au travers du FCPR Demeter.

² Actionnaire d'Aérowatt au travers du FCPR Capenergie.

³ Actionnaire d'Aérowatt au travers du FCPI Innoveris IV, FCPI Innoveris V, FCPI Innoveris VI, FCPI Innoveris VII, FCPI Innoveris VIII, FCPR Sud Capital 2, FCPR Sud Capital III. Il est précisé que les actions détenues par le FCPI Innoveris IV et le FCPR Sud Capital 2 (4,98% du capital d'Aérowatt) seront apportées à l'offre publique d'achat simplifiée.

COMMUNIQUE DE PRESSE



Dans l'hypothèse où il prendrait le contrôle majoritaire d'Aérowatt, JMB Énergie déposera, conformément aux articles 234-2 et 235-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, un projet d'offre publique d'achat simplifiée (OPAS), sur la base de la même valorisation, visant la totalité des actions Aérowatt qui ne lui appartiendraient pas et qui sera financée par voie d'endettement. Conformément aux dispositions réglementaires applicables, Aérowatt procèdera à la nomination d'un expert indépendant.

JMB Énergie a l'intention de mettre en œuvre un retrait obligatoire sur les actions non présentées à l'OPAS si celles-ci ne représentent pas plus de 5% du capital ou des droits de vote d'Aérowatt.

Jean-Marc Bouchet, Président de JMB Énergie, déclare : « *Nous nous réjouissons de participer à la constitution d'un producteur d'énergie renouvelable indépendant de premier plan. La complémentarité de nos équipes et de nos implantations respectives va nous permettre de pouvoir faire face aux futurs grands enjeux du développement des énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire national.* »

Jérôme Billerey, Président du Directoire d'Aérowatt, ajoute : « *Je suis très heureux que nous ayons trouvé une solution pour poursuivre et accélérer notre développement et conforter le travail réalisé par nos équipes. Le fait de nous rapprocher d'un acteur français de taille équivalente et partageant nos valeurs est un atout indéniable pour la réussite de cette opération. C'est la poursuite d'un mouvement de consolidation nécessaire en France pour participer à la croissance attendue dans les prochaines années.* »

Aérowatt et ses principaux actionnaires sont conseillés par JeantetAssociés AARPI, Oddo Corporate Finance et KPMG. JMB Énergie est conseillé par Brandford Griffith & Associés et Taylor-DeJongh.

A propos d'Aérowatt

Code ISIN FR0010396119 – Mnémo : ALWAT

Producteur indépendant d'électricité à partir d'énergies renouvelables en France, Aérowatt intervient dans toutes les étapes de développement de centrales éoliennes et solaires, depuis l'identification des sites jusqu'à la vente d'électricité.

Au 30 juin 2012, Aérowatt exploite 26 centrales éoliennes représentant 113 MW (81 MW détenus en propre) et 35 sites solaires équivalant à près de 21 MWc (10 MWc en propre).

Aérowatt a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires consolidé de 27,5 M€, dont 20,6 M€ provenant de la vente d'énergie verte.

Depuis 2003, Aérowatt est qualifiée « entreprise innovante » par OSEO.

Prochain rendez-vous : chiffre d'affaires vente d'énergie du 1^{er} semestre 2012, mardi 24 juillet 2012 (avant Bourse)

COMMUNIQUE DE PRESSE



Contact Aéro watt

Jérôme Billerey
aerowatt@aerowatt.fr
02 38 88 64 64

Contacts Actus

Relations Presse : Anne-Catherine Bonjour
acbonjour@actus.fr
Relations Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib
jfl@actus.fr
01 53 67 36 36

A propos de JMB Énergie

Producteur indépendant d'électricité à partir d'énergies renouvelables en France, JMB Énergie (www.jmbenergie.com) intervient dans toutes les étapes de développement de centrales éoliennes, solaires, biogaz et hydroélectriques depuis l'identification des sites jusqu'à la vente d'électricité

Au 30 juin 2012, JMB Énergie exploite 10 centrales éoliennes représentant 60 MW, 43 sites solaires équivalant à près de 36 MWc, 5 centrales biogaz d'une puissance totale de 8 MW et 5 centrales hydroélectriques totalisant 4 MW.

JMB Énergie a réalisé sur son dernier exercice (clôture au 30 juin 2012), un chiffre d'affaires consolidé d'environ 30 M€ dont 25 M€ provenant de la vente d'énergie verte.

Contact JMB Énergie

Jean Marc Bouchet
contact@jmbenergie.com
04 67 26 61 28